

**PROCES-VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers élus :**

15

**Séance ordinaire du 18 avril 2016**

**à 20h30**

**Conseillers en fonction :**

15

**Sous la Présidence de M Gérard ADOLPH, Maire**

**Conseillers présents et  
représentés :**

13

**Membres présents :** MM BAAS René, BERNHARD Lucien,  
EYDER Cyriaque, FOESSER Christian, FOESSER Michel,  
KIEFFER Stéphanie, STAERK Guy. MMES ARNOLD Monique,  
BATESTINI Cathy, JUCHS Christelle, LACOUTURE Agathe,  
ROSER Estelle.

**Absents excusés :** Mme WITTMANN Chantal ; M MULLER  
Marc.

**Secrétaire de Séance :** M Guy STAERK

**Date de convocation : 13 avril 2016**

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 MARS 2016**

**Le Conseil Municipal,**  
**A l'unanimité des membres présents**

**APPROUVE** le procès-verbal de la séance 30 mars 2016.

**25/16 GESTION DE LA STRUCTURE PERISCOLAIRE ET ALSH D'ALTORF –  
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : choix du délégataire**

Par délibération n° 01/16 du 25 janvier 2016, le Conseil Municipal a adopté suite à l'arrivée à échéance du contrat actuel le 31 août prochain, le principe du renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP) sous forme d'affermage pour l'exploitation et la gestion d'une structure périscolaire et ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** les articles L 1411-1 à L.1411-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n° 01/16 du 25 janvier 2016 décidant le lancement de la procédure de renouvellement de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la structure périscolaire et ALSH d'Altorf,

**Vu** le rapport de la commission de délégation de service public, analysant les propositions des

candidats admis à présenter une offre pour l'exploitation et la gestion de la structure d'accueil périscolaire et ALSH d'Altorf

**Vu** le rapport de synthèse de Monsieur René BAAS, Adjoint au Maire chargé du dossier,

**Considérant** que la proposition de la Commission est de retenir comme délégataire l'organisme OPAL et qu'il convient au Conseil Municipal de se prononcer sur le choix définitif du délégataire pour la conclusion de la convention de Délégation de Service Public d'une durée de 6 ans, à compter du 1er septembre 2016

**Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des membres présents**

- **APPROUVE** la convention de délégation de service public confiant l'exploitation et la gestion de la structure d'accueil périscolaire et ALSH d'Altorf à l'association O.P.A.L. (Organisation Populaire des Activités de Loisirs) dont le siège social est situé 18 rue de la Division Leclerc à 67000 STRASBOURG
- **ACTE** que ladite convention de Délégation de Service Public à intervenir débutera le 1<sup>er</sup> septembre 2016, sur une durée de 6 ans.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir dans la procédure de Délégation de Service Public liée à l'exploitation et à la gestion de la structure périscolaire et ALSH d'Altorf pour les 6 années à venir (convention de DSP, convention de mise à disposition des locaux, tarifs,...)

**26/16 FIXATION D'UN TARIF DE DUPLICATION DES CLES DES BARRIERES**

Monsieur le Maire d'Altorf informe les membres du Conseil de demandes, par les riverains habilités, de fournitures de clés supplémentaires permettant l'ouverture des barrières.

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le coût élevé de confection d'une clé destinée à ouvrir les barrières

**après délibération,  
à l'unanimité des membres présents,  
DECIDE**

- De ne pas faire payer la première clé au riverain demandeur
- De refacturer le coût de duplication d'une clé au riverain selon les modalités suivantes :
  - ✓ Perte ou vol de la première clé : 40 €
  - ✓ Fourniture d'une 2<sup>ème</sup> clé ou plus : 40 € par clé demandée
- De remplacer gratuitement la clé usée ou cassée, sur présentation de l'ancienne

**27/16 DIVERS**

Monsieur le Maire apporte les informations suivantes :

- 1) Infiltrations école :  
 Une seconde réunion d'expertise a eu lieu le vendredi 15 avril à 14h à l'école.  
 L'arrosage du toit a permis de détecter un trou dans la toiture au-dessus de la classe des CE1/CE2. D'autres désordres ont été décelés. L'expert judiciaire dispose à présent des renseignements nécessaires à la rédaction du rapport.
- 2) Intrusion école :  
 Des individus se sont introduits dans les locaux de la structure périscolaire dans l'après-midi du dimanche de Pâques. Des serrures ont été forcées et un passe partiel a disparu.
- 3) Dépôt sauvage de déchets en forêt :  
 Le responsable d'un dépôt sauvage de papiers dans la forêt d'Altorf en juillet dernier a été condamné par le Tribunal de Molsheim à rembourser à la Commune les frais liés à l'évacuation des déchets.
- 4) Travaux d'assainissement :  
 Des travaux d'assainissement seront entrepris cour de la Dîme (pose d'une bouche d'égout) et rue Principale près de la MTL (remplacement d'un tampon) durant la deuxième quinzaine d'avril.

Nom - Prénom	Signature	Nom -Prénom	Signature
ADOLPH Gérard		FOESSER Michel	
ARNOLD Monique		JUCHS Christelle	
BAAS René		KIEFFER Stéphanie	
BATTESTINI Cathy		LACOUTURE Agathe	
BERNHARD Lucien		MULLER Marc	
EYDER Cyriaque		ROSER Estelle	
FOESSER Christian		STAERK Guy	
		WITTMANN Chantal	